



NOTE DE PRESSE

Date : 30 août 2019

Lieu : Hôtel de Ville et de la Communauté

Service communication

Pauline Martineau / 05 49 64 85 26 / martineaup@cc-parthenay-gatine.fr

INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE :

Elus : Xavier Argenton, maire de Parthenay – Président de Parthenay-Gâtine / Françoise Prestat-Berthelot, adjointe en charge des services à la population / Christophe Morin, vice-président en charge des finances

Service : Maud Baranger, directrice générale des services de la Ville de Parthenay / Victoria Senelier, directrice générale des services de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine

NOTE DE PRESSE

L'Hôtel de Ville et de la Communauté rouvre ses portes aux usagers

Après un an de travaux pour améliorer l'accueil des usagers et améliorer les conditions de travail des agents, l'Hôtel de Ville et de la Communauté rouvre ses portes au public ce samedi 31 août.

Un investissement d'avenir nécessaire

L'Hôtel de Ville et de la Communauté est le siège de la Ville de Parthenay et de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine. Il accueille chaque jour les administrés des deux collectivités pour tout type de demande.

Vieillissant, il apparaissait peu fonctionnel : la configuration des espaces de travail n'était plus adaptée, suite aux réorganisations post-fusion des intercommunalités en 2014.

Egalement, le bâtiment ne répondait plus au niveau de qualité d'accueil des usagers souhaité par les élus municipaux et communautaires.

L'investissement apparaissait d'autant plus nécessaire que l'équipement accueille de plus en plus d'usagers pour la délivrance de titres d'identité.

Quelques chiffres pour illustrer cette hausse de fréquentation :

- En 2018, 3 200 usagers ont été accueillis par les Services à la population à deux reprises.
- En 2019, les chiffres explosent avec une hausse de 18% par rapport à 2018 sur les sept premiers mois.

Il y a un an, les collectivités ont donc décidé de lancer la réhabilitation de ce bâtiment.

Améliorer l'accueil des usagers

L'Hôtel de Ville et de la Communauté est un des bâtiments fléchés prioritaires dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité programmé en 2015.

La réhabilitation a ainsi permis de rendre le bâtiment entièrement accessible à l'ensemble des usagers, notamment en :

- Déplaçant la salle du conseil au rez-de-chaussée du bâtiment
- Installant un ascenseur permettant l'accès aux deux étages du bâtiment et notamment au bureau du maire-président

Les travaux ont également permis de moderniser l'accueil en repensant entièrement l'espace d'accueil des usagers, dans un cadre plus ouvert, plus agréable et garantissant davantage la confidentialité.

Améliorer les conditions de travail des agents

Réunir et garder sur un même lieu les services communs aux deux collectivités est un souhait fort des élus. Il s'intègre dans une logique de mutualisation, de rationalisation et d'optimisation des moyens entre les deux collectivités.

Les travaux ont permis d'améliorer les conditions de travail avec des agents de ces différents services avec notamment la création d'une salle de repos, de nouveaux sanitaires et des postes de travail repensés.

Pour les accompagner dans la conception des nouveaux aménagements, la Ville et la Communauté ont fait appel au cabinet d'ergonomie Ergonova de Poitiers.

Le bâtiment va accueillir :

- Le service Ressources humaines
- Le service Finances, marchés publics et juridique
- Le secrétariat général
- Le service à la population
- L'accueil de la Ville et de la Communauté de communes
- Le bureau du maire-président

Un bâtiment moderne et attractif

Grâce aux travaux réalisés, l'Hôtel de Ville et de la Communauté est aujourd'hui un équipement ouvert à tous les usagers, moderne et attractif :

- L'Hôtel de Ville et de la Communauté devient une vitrine du travail engagé pour faciliter les relations entre les usagers l'administration, dans le cadre de la démarche Gestion relation citoyen.
- Son attractivité est renforcée et le conforte en centre administratif générateur de flux de population en centre-ville
- Les performances énergétiques du bâtiment sont améliorées et vont permettre de réaliser des économies d'énergie conséquentes.

Un an de travaux : le défi du calendrier relevé

Pour réaliser les travaux, la Ville de Parthenay et la Communauté de communes ont fait appel aux savoir-faire locaux : le projet a été porté par l'architecte local Luc Cogny et de nombreuses entreprises locales.

Ces dernières ont relevé le défi du calendrier, en libérant la place de l'Hôtel de Ville et de la Communauté pour permettre l'installation du FLIP, après un chantier démarré en mai 2018 avec le désamiantage.

Le coût de l'opération s'élève à 1 293 000 euros TTC, dont 1 125 300 euros pour les travaux, 118 200 euros d'honoraires et 49 600 euros de mobilier.

Le financement est assuré par la Ville de Parthenay, avec des partenaires représentant 44.5% de financements extérieurs sur le coût total de l'opération :

- Etat – DETR – 300 000 euros
- Caisse des dépôts et consignations – Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique – 46 400 euros
- La CCPG : 228 000 euros

Dates de réouverture des services

- **Services à la population**
 - Réouverture le samedi 31 août à 9h30
- **Secrétariat général**
 - Fermé pour déménagement les 3 et 4 septembre
 - Réouverture jeudi 5 septembre à 9h
- **Finances, marchés publics et juridique**
 - Fermé pour déménagement les 24 et 25 septembre
 - Réouverture jeudi 26 septembre à 9h
- **Ressources humaines**
 - Fermé pour déménagement du 23 au 26 septembre
 - Réouverture vendredi 27 septembre à 13h30

Date d'inauguration

Rendez-vous pour l'inauguration le vendredi 4 octobre à partir de 18 heures.